

Copropriété, volumes et publicité foncière



Il s'agira de présenter les règles relatives à la division des immeubles bâtis et à la modification de ces immeubles.

Un accent particulier sera apporté sur les règles et les techniques de publicité foncière, tant pour les immeubles soumis au régime de la copropriété que pour les immeubles divisés en volumes.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Étudier les vérifications préalables à la mise en copropriété et la rédaction des documents nécessaires à la mise en copropriété (état descriptif de division, règlement de copropriété)
- Appréhender les règles relatives aux modifications pouvant intervenir dans une copropriété, notamment au regard de la publicité foncière
- Distinguer l'immeuble soumis au régime de la copropriété de celui divisé en volumes
- Rappeler les principes relatifs à la division d'un immeuble en volumes (publicité foncière, ASL, servitudes)



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Analyse de la réglementation applicable (règles relatives au statut de la copropriété, règles relatives à la publicité foncière) et de la jurisprudence
- Études de cas relatifs à la pratique notariale
- Support écrit comportant un plan détaillé, les textes applicables et des extraits de jurisprudence



FORMATEURS

Marie-Pierre TOURNIER
et Matthieu PLAIDY
Juristes consultants du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Initié
Maîtrisant

OBJECTIF

- Améliorer sa pratique quotidienne
- Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Connaissance de base en droit de la copropriété et en matière de division en volumes



PLUS-VALUE

Initiation aux règles et techniques de publicité foncière



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 **LA MISE EN PLACE DE LA COPROPRIÉTÉ**

2h

- L'établissement du règlement
- L'établissement de l'état descriptif de division
- Les vérifications préalables à la mise en copropriété

2 **LA MODIFICATION DES LOTS DE COPROPRIÉTÉ**

2h

- Le changement d'affectation d'un lot
- La modification des quotes-parts de parties communes et de charges
- La division et la réunion de lots
- La transformation des parties communes en parties privatives (et réciproquement)

3 **LA MODIFICATION DE L'ASSIETTE DE LA COPROPRIÉTÉ**

1h

- Les acquisitions ou cessions de parties communes modifiant l'assiette de la copropriété
- La scission de copropriété
 - scission au sol
 - scission en volumes
- La fusion de copropriétés

4 **LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ**

1h

- Modification du règlement et règles de majorité
- Publication des modifications au règlement et opposabilité du modificatif

5 **LA DIVISION EN VOLUMES**

1h

- Distinction entre volumes et copropriété
- L'état descriptif de division en volumes et sa modification
- Volumes, ASL et servitudes